

Séminaire St. Charles-Borromée, SHERBROOKE.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Le Séminaire St. Charles-Borromée de Sherbrooke, fondé en 1875 par Mgr Antoine Racine, et affilié à l'Université Laval en 1878, a été incorporé par un acte du Parlement provincial en 1879. Etant dirigé par des prêtres expérimentés dans l'enseignement classique et commercial, il joint au bienfait d'une éducation chrétienne la garantie d'une instruction solide et pratique.

Le plan d'études comprend un cours *commercial* suivi d'un cours *classique*.

Le *cours commercial* est de trois ans, non compris la *classe préparatoire*. Il peut se faire en plus ou moins de temps, selon les dispositions ou les connaissances de l'élève. Il embrasse toutes les branches d'une instruction commerciale anglaise et française. Les principaux objets de l'enseignement sont l'Arithmétique, la Calligraphie, la Tenue des livres, le Droit commercial, la Géographie, l'Histoire du Canada, le Dessin linéaire et à main levée, la Banquerie et la Musique. La Sténographie et la Clavigraphie sont des matières obligatoires pour les élèves de la Classe d'Affaires. Des diplômes de capacité sont accordés aux élèves qui subissent avec succès l'examen sévère dont on peut voir les règlements ci-après. Le Bureau d'Examinateurs, nommés par le Surintendant de l'Instruction publique, se compose actuellement de MM. W. MURRAY, marchand de gros, Sherbrooke, *Président*; W. GABOURY, Gérant de la "Banque Nationale," Sherbrooke, *Secrétaire*; O. GENDRON, Gérant de la manufac-